

Évaluation via
« ACT Adap-
tation » pour affiner la
démarche opération-
nelle

OBJECTIF :
Tester la
méthode
ACT
Adaptation

L'ADEME a sollicité le groupe **Séché Environnement** pour tester la *méthode ACT Adaptation*, consistant à évaluer la stratégie adaptation au changement climatique des entreprises. L'entreprise de services à l'environnement a récemment commencé à mettre en œuvre une démarche globale d'adaptation et a souhaité en valider l'orientation.

SITUATION DE DÉPART DE L'ENTREPRISE

2021

Diagnostic de résilience de plusieurs sites pilotes avec la méthodologie OCARA.

2022

- Analyse de vulnérabilité des sites aux principaux risques environnementaux accentués par le réchauffement climatique, des risques de transition bas carbone et premiers chiffrages du coût de l'inaction.
- Recensement des actions d'ores et déjà mises en œuvre sur les sites les plus vulnérables, avec des premiers résultats tangibles :
 - -2,2% de consommation d'eau entre 2022 et 2021 sans baisse d'activité ;



Filets casseurs d'UV

- +17,5% d'eau recyclée entre 2020 et 2022 ;
- arrêts d'activité évités par l'adaptation d'un bâtiment aux canicules grâce à des brumisateurs et des filets casseurs d'UV ;
- accidentologie réduite grâce à des horaires aménagés, tout en améliorant le bien-être des salariés.

LES RÉSULTATS

La démarche d'évaluation ACT Adaptation suivie en 2022 a permis de :

- structurer et améliorer la démarche globale (ex : réaliser des analyses par scénarios) par une évaluation sous forme de check-list ;
- instaurer une démarche d'amélioration continue à l'échelle des sites ;
- conforter l'entreprise dans ses choix (ex : besoin d'une communication globale identifiée par l'expert alors même qu'une communication était prévue deux mois plus tard).

Pour prolonger le témoignage, vous pouvez visionner la vidéo de l'entreprise Séché environnement, inter-

« Les co-bénéfices entre l'adaptation et la sécurité, qu'elle soit humaine ou industrielle, gagnent à être mis en avant pour accélérer l'adaptation. »

viewée suite au test d'ACT Adaptation :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZFqExC5OMtg>

LES SUITES ENVISAGÉES

Le plan d'actions à court terme comprend :

- la mise en œuvre d'une politique d'adaptation au risque sécheresse avec un objectif de réduction d'au moins 10% des consommations d'eau d'ici 2025 ;
- la poursuite du partage des connaissances des risques en interne ;
- l'encouragement et le financement d'actions d'adaptation ;
- l'implication de la chaîne de valeur dans l'évaluation des risques climatiques. ●